

Législation de la deuxième session du vingt-deuxième Parlement,
du 7 janvier au 28 juillet 1955—suite

Sujet, chapitre et date de la sanction	Synopsis
Finances—fin	
51 28 juillet	<i>Loi modifiant le tarif des douanes</i> , met en vigueur les résolutions budgétaires affectant environ 80 articles du tarif, dont plusieurs sont des modifications visant à éliminer le vague et les complications administratives, mais le tarif est aussi réduit sur un grand nombre d'articles.
53 28 juillet	<i>Loi modifiant la loi sur la taxe d'accise</i> , met en vigueur les résolutions budgétaires touchant la loi sur la taxe d'accise, réduisant en particulier la taxe d'accise spéciale sur les automobiles de voyageurs de 15 p. 100 à 10 p. 100 et supprimant la taxe d'accise spéciale de 10 p. 100 sur les pneus et les chambres à air.
54 28 juillet	<i>Loi modifiant la loi de l'impôt sur le revenu</i> , met en vigueur les résolutions budgétaires touchant l'impôt sur le revenu. Les principaux changements d'impôt varient de 13.3 p. 100 à 2.8 p. 100 à compter du 1 ^{er} juillet 1955. Le taux d'impôt sur les revenus imposables des corporations excédant \$20,000 est également réduit de 47 p. 100 à 45 p. 100 à compter du 1 ^{er} janvier 1955.
55 28 juillet	<i>Loi modifiant la loi de l'impôt sur le revenu, la loi sur les chemins de fer et la loi sur la Commission du tarif</i> en ce qui concerne les traitements de certains hauts fonctionnaires, prévoit l'augmentation des traitements des membres de la Commission d'appel de l'impôt sur le revenu, de la Commission des transports et de la Commission du tarif.
60 28 juillet	<i>Loi des subsides n° 5, 1955</i> , accordant certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1956.
Justice—	
2 24 mars	<i>Loi modifiant le Code criminel</i> , inscrit aux statuts la date (1 ^{er} avril 1955) d'entrée en vigueur du nouveau Code.
40 28 juin	<i>Loi modifiant la loi sur les prisons et les maisons de correction</i> , revise les règlements relatifs à la détention des garçons âgés de moins de seize ans condamnés à l'emprisonnement au Nouveau-Brunswick.
45 11 juillet	<i>Loi modifiant le Code criminel</i> , autorise à prélever un impôt sur chaque piste de courses, formant un capital suffisant pour exercer une surveillance égale et adéquate sur toutes les pistes de courses de toutes grandeurs.
48 11 juillet	<i>Loi modifiant la loi sur les juges ainsi que les dispositions judiciaires de la loi sur le Yukon et de la loi sur les Territoires du Nord-Ouest</i> , prévoit l'augmentation des traitements des juges de la Cour suprême du Canada, de la Cour de l'Échiquier du Canada et des cours supérieures et de comtés des provinces. L'amendement prévoit aussi la nomination d'un juge des Territoires du Nord-Ouest.
Pêcheries—	
34 28 juin	<i>Loi de Convention sur les pêcheries des Grands lacs</i> , établissant une convention sur les pêcheries des Grands lacs entre le Canada et les États-Unis, signée à Washington le 10 septembre 1954. Une commission conjointe doit étudier les problèmes relatifs à la disparition de certaines espèces de poissons des Grands lacs et prendre des mesures pour leur conservation.
46 11 juillet	<i>Loi sur les prêts aidant aux opérations de pêche</i> , assure des prêts bancaires jusqu'à \$4,000 aux pêcheurs afin de leur faciliter l'achat, la construction et la réparation de certain outillage capital et son perfectionnement servant à exercer leur profession.
Transports et communications—	
4 24 mars	<i>Loi modifiant la loi sur le Conseil des ports nationaux</i> , porte le nombre des membres du conseil de trois à quatre.
6 24 mars	<i>Loi modifiant la loi des commissaires du havre de Winnipeg et Saint-Boniface</i> , relativement à l'élection d'un président et la constitution d'un quorum.
15 4 mai	<i>Loi sur les dommages causés aux tiers par des aéronefs étrangers</i> , donnant suite à la Convention conclue par l'Organisation de l'aviation civile internationale pour dédommager convenablement les personnes souffrant des dommages causés à la surface par des aéronefs étrangers, tout en limitant les responsabilités afin de ne pas nuire à l'expansion du transport international par air.
29 23 juin	<i>Loi sur les chemins de fer nationaux du Canada</i> , codifie en un statut les diverses législations relatives à l'organisation, à l'administration et au financement des chemins de fer nationaux du Canada.